Un monde sans limite

# Jean-Pierre Lebrun

# Un monde sans limite

suivi de Malaise dans la subjectivation



### Table des matières

Conception de la couverture	:
Anne Hébert	

Première édition : 1997 dans la collection « Point hors ligne »

Version PDF © Éditions érès 2012 ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2174-8 Première édition © Éditions érès 2011 33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, micro-filmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (crc), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tel. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Introduction à la nouvelle édition	9
Avant-propos	23
Introduction	26
La fonction du père  Le Père institue l'altérité  Un Œdipe à trois ou à quatre  Conditions d'exercice de la fonction	36 40 48
paternelle Un monde sans père(s) ?	54 59
2 - Le discours de la science	68 73 80
3 - Un scientisme ordinaire	94 101 110
4 - Un symbolique virtuel	126

Un symbolique virtuel1  La désinscription de la différence1	
5 - Une clinique du social	170 173 182 184 191 196
6 - Les lois du langage	215 226
Épilogue2	253
Malaise dans la subjectivation	266 273 281 289 296 307 314 320 332 335 338

Le passé n'éclairant pas l'avenir L'esprit marche dans les ténèbres

Tocqueville

#### Introduction à la nouvelle édition

C'est en 1997 que paraissait dans la collection « Point Hors Ligne ». Un monde sans limite, essai pour une clinique psychanalytique du social. C'était le premier ouvrage que nous publiions. Il venait pourtant à la suite d'un autre, De la maladie médicale, publié en Belgique et consacré à la médecine. Dans ce dernier, nous nous étions attaché à étudier les effets de la scientificité croissante de la médecine sur ce qui était depuis Hippocrate, un art de guérir et que Claude Bernard s'était donné comme tâche de transformer en science de quérir. Nous avions résumé l'objet de ce premier travail en proposant d'énoncer les sous-entendus du programme de l'auteur de l'Introduction à la médecine expérimentale selon la formulation suivante: la médecine était l'art de guérir (les malades), elle doit devenir la science de guérir (les maladies).

Autrement dit, nous prenions acte de ce que l'objectivation du patient était implicitement au programme de la scientificité médicale. Ce qui, bien sûr, ne devait nullement nous empêcher de vouloir redresser la barre, mais simplement confirmait que c'était là une évolution probablement inéluctable, et que le changement que celle-ci impliquait portait en lui-même les causes de la déshumanisation de la médecine qui était par ailleurs dénoncée et qui ne s'est pas démentie depuis, loin s'en faut!

Le champ de la médecine comme objet d'étude s'est pourtant vite trouvé dépassé, car c'était, à y réfléchir, toute notre société qu'il fallait reconnaître comme travaillée par la mutation en profondeur qu'avaient entraînée les récents développements de la science et l'idéologie qui les accompagne.

Un monde sans limite

C'est dans ce mouvement qu'a été écrit *Un monde* sans limite. À ce titre, il était l'une des premières tentatives de rendre compte de l'effet sur la subjectivité d'un social sous la houlette de la science et non plus de la religion. L'ouvrage se placait sous le couvert de Freud, lorsque ce dernier prenait la psychanalyse comme point d'appui pour aborder le social, mais aussi sous celui de Lacan, qui dès le début de son œuvre avait souhaité que soit rejointe par le psychanalyste, la subjectivité de son époque.

Il est vrai qu'une triple volée de guestions se sont posées aux psychanalystes depuis, au moins, une quinzaine d'années: la première, est de savoir si nous rencontrons des patients différents de ceux d'hier: voyons-nous des symptômes différents, voire des structures différentes, ou avons-nous simplement affaire à des variations dans le type de demande qui nous est adressée? La deuxième est celle de savoir si l'on peut parler de clinique en dehors du cabinet, voire du cabinet de l'analyste? Peut-on extrapoler des concepts de la psychanalyse au social? Ne faut-il pas plutôt les réserver à la seule cure? Une troisième enfin est celle du débat qui agitait depuis les années 1950 les milieux psychanalytiques: les fameux états-limites importés d'Amérique latine par Kernberg, dont Bergeret s'était fait le porteparole en France. Ce dernier auteur reliait d'ailleurs directement le type de société dans laquelle nous nous trouvons et la phénoménologie clinique de ces patients qui passaient à l'acte plutôt que d'élaborer psychiquement. Les lacaniens, en revanche, forts de la dimension structurale de l'enseignement de Lacan, contestaient la pertinence de ce diagnostic, voire niaient purement et simplement l'existence même de ces patients.

Dans notre propre association, nous nous étions opposés à ce type de stigmatisation liée au dogmatisme de certains, et nous avions contribué à poser la guestion de savoir ce que recouvrait ce que les freudiens appelaient états-limite et que les lacaniens refusaient à iuste titre d'appeler ainsi, sans, pour autant, faire disparaître la question! Nous renvovons ici à un colloque de l'Association freudienne internationale qui s'est tenu à Namur sur États-limites ou états sans limite en 1995<sup>1</sup>.

Dès la parution de l'ouvrage, les débats sont donc allés bon train autour de ces questions même s'il n'apparaissait pas encore à l'ensemble des psychanalystes que c'était l'entièreté de leur champ d'intervention qui était progressivement contaminé par ces questions, ceci assurément en lien avec le nombre de plus en plus important de psychanalystes et de personnes s'affichant comme telles, autant qu'avec l'augmentation des interventions de ces personnes en dehors du champ spécifigue de la cure.

Les propos tenus dans Un monde sans limite tentaient d'aborder toutes ces questions comme si elles constituaient en elles-mêmes le symptôme de la mutation profonde de société à laquelle nous assistions. Dans ce premier moment d'appréhension du phénomène, c'étaient bien les conséquences du déclin de la fonction paternelle qui étaient identifiées à l'œuvre, sans pour autant que fussent à l'époque clairement distinguées fonction paternelle et fonction patriarcale. Ce manque de discernement a permis à d'aucuns de déclarer caduques les thèses avancées, en les faisant coïncider avec les thèses de Pierre Legendre et avec les abus auxquels ces dernières avaient mené. Il ne s'agit pas ici d'éviter cette critique car elle avait toute sa pertinence et elle nous a contraints à faire cette distinction – dans Les désarrois nouveaux du sujet<sup>2</sup> - et à soutenir que c'était surtout l'exercice concret de la fonction paternelle qui était mis en difficulté, étant donné précisément le déclin, voire la péremption, du patriarcat. Voilà pourquoi d'ailleurs, à la suite de Un monde sans limite, nous avons souhaité

publier dans cette édition de poche, *Malaise dans la subjectivation* qui constituait notre contribution personnelle à l'ouvrage collectif que nous venons de citer.

C'était pour appréhender davantage cet ensemble de questions que nous avons profité d'entendre Charles Melman parler de *Nouvelle économie psychique* et lui avons proposé une série d'entretiens sur ce sujet qui ont mené à la parution de *L'homme sans gravité* <sup>3</sup>. Dans le même mouvement, nous avons inauguré chez érès la collection « Humus, subjectivité et lien social » qui accueille précisément des auteurs participant à l'élaboration de cette question.

C'est pour reprendre l'ensemble de nos thèses avec le plus de rigueur possible, en essayant d'être lisible au-delà du cercle des psychanalystes, que nous avons ensuite publié *La perversion ordinaire* <sup>4</sup>. Au-delà de la pertinence du concept utilisé de perversion, il reste que le débat ne fait que commencer, car nous sommes contraints d'identifier la spécificité de la clinique que nous rencontrons au quotidien.

Nous dirions volontiers aujourd'hui que la tâche n'en est qu'à ses débuts, car loin de penser que l'inconscient, le sujet et le transfert sont immuables, nous choisissons plutôt de profiter des concepts de la psychanalyse pour appréhender avec le plus de justesse ce qui se présente à nous cliniquement et qui n'est pas du même tabac que ce qui se présentait dans la Vienne de Freud.

S'il nous fallait résumer l'orientation que nous donnons aujourd'hui à ce débat, nous dirions volontiers, à la suite de Lacan lorsqu'il s'adresse à Jenny Aubry en 1969 <sup>5</sup>, que tout se passe comme si la clinique actuelle, bien souvent, affichait non plus « un symptôme qui représente la vérité du couple familial – cas le plus complexe, mais aussi le plus ouvert à nos interventions –, mais un symptôme qui ressortit à la (seule) subjectivité de la mère. En ce cas, précisait-il, c'est directement comme corrélatif d'un fantasme que l'enfant est intéressé. [...] L'enfant devient l'objet de la mère

[...] L'enfant réalise la présence de [...] l'objet a dans le fantasme ».

Il a souvent été lu, dans ce texte, que le symptôme qui relevait du couple parental était le symptôme névrotique et que celui qui relevait de la seule subjectivité maternelle désignait la psychose. Nous pensons que lire les choses ainsi serait précisément manquer ce qui fait la subjectivité de notre époque, ou plutôt les conséquences de notre fonctionnement social sur la subjectivité.

Ce qu'il nous faut en effet expliciter aujourd'hui, c'est comment fonctionne une économie psychique « qui (ne) ressortit (que) à la subjectivité maternelle » sans pour autant qu'elle relève de la psychose. Si déjà, en 1969, il s'agissait pour Lacan d'avancer cette distinction, remarquons que sa perspicacité pour soutenir ce discernement clinique désignait seulement ce que cela impliquait pour la mère, mais n'évoquait aucunement les conséquences d'un tel dispositif pour l'enfant, voire pour l'adulte que celui-ci serait devenu.

Ce qu'il nous faut donc contribuer à éclairer, c'est le destin de cet enfant qui n'a été qu'en position d'objet a pour la mère. Ceci ne renvoie pas à la névrose infantile telle que nous la connaissons, où l'enfant se trouve en position de phallus pour la mère. Ni non plus à ce que Piera Aulagnier avait déjà bien identifié comme relevant de la subjectivité maternelle lorsqu'elle organisait la psychose: un désir de maternité qui est la négation d'un désir d'enfant 6.

Nous avancerions plutôt qu'un sujet n'arrive à se séparer de l'Autre que s'il rencontre le point de non-rapport de ses deux géniteurs. (Ce que nous avons appelé ailleurs<sup>7</sup>: en (re)passer par le point-trou.) Pour cela, il faut que ces derniers soutiennent leur non-rapport, qu'ils témoignent – fût-ce dans l'après-coup – de leur investissement libidinal, et c'est pour cela que le point d'origine, la *Nuit sexuelle* selon l'expression de Pascal Quignard <sup>8</sup>, doit être rencontré. Car il atteste de

ce que la place de l'enfant existe comme point zéro. comme manguant dans le grand Autre.

Un monde sans limite

Si nous n'avons affaire qu'à une double parenté - ce que consacre le terme aujourd'hui en voque de parentalité, substantivation de l'adjectif parental qui se dispense de toute référence à la différence des sexes rien ne garantit à l'enfant de n'avoir affaire qu'à deux éducateurs! Ce serait alors comme si les deux autres parentalisés – auteurs du projet parental, comme il est dit – n'avaient plus à faire le travail de mettre en place la scène d'un grand Autre manguant. Cela équivaudrait à un couple d'adoptants qui adopte un enfant pour obtenir par l'adoption ce qu'ils se refusent – mais qu'ils disent leur être refusé – vu qu'ils n'ont pas entre eux de relation sexuelle

Il nous semble qu'un tel fonctionnement est aujourd'hui privilégié dans le discours social, et que dès lors, tout est fait pour que ce tableau constitue l'environnement préférentiel d'un certain nombre de sujets. C'est l'articulation entre mère et père qui a changé, c'est comme si l'enfant n'était alors élevé que deux fois par un seul parent. Autrement dit, la famille monoparentale serait loin de n'être qu'un concept sociologique. C'est en revanche de la prévalence d'une famille bimonoparentale qu'il faudrait constater les effets! L'enfant n'aurait plus dès lors à être confronté à l'énigme du couple. Nous pourrions, par boutade, avancer qu'aujourd'hui, il ne s'agirait souvent plus que d'une procréation paternellement assistée. Un homme ne serait plus nécessaire que comme breloque fonctionnelle. Et ce qui s'ensuivrait, c'est que toute la curiosité infantile se verrait tuée dans l'œuf. C'est le ressort même de son questionnement, et donc aussi de la pensée, qui en serait alors éteint.

Un tel fonctionnement psychique qui nous semble devenir de plus en plus fréquent, nous l'avons appelé une économie de l'arrière pays9, eu égard à ce que Freud mettait en évidence, en 1931 seulement, dans son article sur « La sexualité féminine », à savoir ce qu'il identifiait comme « la phase préœdipienne » chez la femme, qui constitue précisément « la phase de lien exclusif à la mère (qui) revendique chez (elle) une importance bien plus grande que celle qui lui revient chez l'homme ». Il comparait la surprenante découverte de cet arrière-pays du lien exclusif à la mère avec celle « dans un autre domaine, de la civilisation minoémycénienne derrière celle des Grecs. Tout ce qui touche au domaine de ce premier lien à la mère m'a paru si difficile à saisir analytiquement, si blanchi par les ans, vaque, à peine capable de revivre, comme soumis à un refoulement particulièrement inexorable ».

Serait-ce ce « refoulement particulièrement inexorable » que nous verrions aujourd'hui se lever, ou ne plus être mis en place? Serait-ce l'effet de ce que la relation au père ne vient plus réorganiser la relation à la mère? On peut d'ailleurs penser que la difficulté de guitter la relation à la mère s'avère aujourd'hui tout aussi grande pour le garçon: en effet, l'affaiblissement de la légitimité de l'intervention paternelle concrète – conséquence du déclin du patriarcat - autant que celui de l'identité masculine commune, entraîne désormais la prolongation - voire la prévalence - de ce préœdipien pour le garçon comme pour la fille. Autrement dit, la subjectivité de notre époque pourrait bien s'avérer relever de la prévalence d'une économie de cet arrière-pays.

Ramener ainsi sur le devant de la scène la notion de préœdipien va bien évidemment à l'encontre de nos habitudes lacaniennes. Rappelons en effet que ce terme de préœdipien pose problème: déjà, à la suite de Melanie Klein, qui a démontré qu'il y a de l'œdipien bien avant l'âge de l'Œdipe, et avec Lacan, la prévalence qu'il a donnée au Symbolique dans la première partie de son œuvre a installé le signifiant comme organisant d'emblée la relation mère-enfant et a donc discrédité apparemment définitivement cette notion de préœdipien qu'il réservait d'ailleurs au triangle mère-enfantphallus. Si nous utilisons le concept d'arrière-pays pour parler de ce qui a été désigné par Freud en termes de

préœdipien, c'est parce que nous voulons insister sur le fait qu'il ne s'agit en aucun cas de penser les choses en termes de maturation.

Dit de la sorte, cela donne en tout cas à entendre que là où hier, trois termes - mère enfant et phallus, pour reprendre le triangle préœdipien qu'a évoqué Lacan – étaient en ieu, aujourd'hui, ils en seraient souvent réduits à deux - entendez mère et enfant, sans cette accroche à la référence phallique. Ce que Lacan a pointé du terme de « rayage » pourrait bien s'ensuivre. et cette fois pas seulement pour la relation mère-fille. Les conséquences pour le transfert et son maniement n'en seraient pas minces!

Nous savons aussi que cette absence de séparation d'avec l'Autre maternel fait le lit de ce qui s'appelle l'addiction. Il est difficile de ne pas lier ce terme qui fleurit aujourd'hui pour décrire un ensemble de pathologies, à l'excès de consommation. Nous soutiendrons aussi que c'est à cet endroit précis que la subjectivité de notre époque noue ce que Freud appelait préœdipien désormais étendu aux deux sexes - et le néolibéralisme. Impossible en effet de ne pas rapprocher le glissement vers la prévalence de cette économie de l'arrière-pays, le développement effréné de l'économie libérale auquel nous assistons.

Dans son ouvrage à cet égard éclairant, le politoloque Benjamin Barber, conseiller de Bill Clinton, après avoir insisté sur l'évolution du capitalisme productiviste vers un capitalisme consumériste, indique que la cage d'acier de la modernité, dont parlait Max Weber, s'est vue aujourd'hui remplacée par le piège à singe: « Une petite boîte contenant une grosse noix est fixée à un poteau solidement planté. On ne peut attraper la noix que par un unique petit trou dans la boîte, conçu pour laisser passer la patte tendue de l'animal. Il est assez facile pour le singe d'entrer sa patte dans la boîte, mais, une fois la noix saisie, il ne peut plus la retirer. Il est bien sûr évident pour tout le monde (sauf pour le singe) qu'il lui suffit, pour se libérer, de lâcher son

trophée. Néanmoins d'habiles chasseurs ont découvert qu'ils pouvaient ainsi conserver leur proie pendant des heures, voire des jours entiers, car le singe ne lâchera pas la noix. Il préférera mourir (et meurt souvent) 10, »

17

Ainsi l'impossibilité de lâcher l'objet fait le lit de l'addiction: comment ne pas entendre que la prévalence de l'économie de l'arrière-pays est alors tout à fait congruente avec ce mécanisme promu par le néolibéralisme de consommation, dans lequel nous sommes emportés. C'est ainsi que le capitalisme nous infantilise, dira Barber: « L'éthos consumériste a besoin de la puérilité et s'y rallie, mais sans nuances, et il fait avec ardeur la promotion de l'enfantin, mais sans reconnaître les vertus salvatrices de l'enfance. Pour justifier la puérilité, il affirme que les producteurs sont obligés de donner aux consommateurs "ce qu'ils veulent" et que les consommateurs ont le droit d'exercer leur "liberté" sur le marché<sup>11</sup>. » En fait, c'est la congruence entre l'enfant généralisé<sup>12</sup> par lequel Lacan désignait notre société, et le ressort du capitalisme consumériste qui organise ainsi ce que nous pourrions appeler aujourd'hui la subjectivité néolibérale, celle qui intériorise psychiquement le modèle du marché. « L'infantilisation a pour but d'inciter les adultes à la puérilité, et de préserver ce qu'il y a d'enfantin chez les enfants qui essaient de grandir, tout en leur donnant le "pouvoir adulte" de consommer<sup>13</sup>. »

Il s'agit donc de prendre la mesure de la corrélation d'un fonctionnement psychique désormais préférentiel, organisé par la priorité de la sensation, la seule présence, la prévalence de l'immédiat, avec l'infantilisation à laquelle invite, voire contraint, le capitalisme consumériste. Le fonctionnement de celui-ci, de par sa stratégie du laisser-faire généralisé, saborde tout renoncement à l'objet de satisfaction et, en discréditant toute soustraction de jouissance, installe la pérennisation chez l'adulte de la perversion polymorphe de l'enfant.

S'ensuit que le désir qui constitue pourtant toujours de tels sujets reste dans les limbes, non encore advenu, et donc sans capacité d'élaboration, sans possibilité de médiation, sans sublimation possible, mais aussi de ce fait, sans véritable accès à l'altérité. S'ensuit un mouvement d'emballement où l'unification du multiple – ce que Bernard Stiegler appelle l'esprit du capitalisme<sup>14</sup> ne pouvant plus s'opérer par la contrainte à la culture, autrement dit par le haut, elle ne peut plus qu'être atteinte à moindres frais, par le bas. Mais, sans la perte de l'immédiat qui arrime le sujet dans le manque de l'Autre, cette unification du multiple n'est plus qu'un ersatz et c'est alors l'entousement de pseudo-sujets dans une société troupeau<sup>15</sup> – avec son cortège de consignes, de slogans, de mots d'ordre et d'empêchements – qui est au programme avec le fantôme d'un totalitarisme pragmatique, mou, managérial, qui n'a même plus besoin d'une idéologie pour se soutenir et conquérir la masse. Car un tel fonctionnement permet de substituer à l'énergie libidinale, le seul déploiement des tendances pulsionnelles, la prescription à la jouissance pouvant se faire passer pour l'avènement d'un homme nouveau.

Un monde sans limite

Ainsi émergent dans le quotidien de nos pratiques un ensemble de questions nouvelles, car il s'agit de savoir comment faire face à cette subjectivité contemporaine, comment se situer pour « réintroduire la fonction de la castration dans le discours<sup>16</sup> ». Car ces sujets ainsi organisés psychiquement dans la seule économie de l'arrière-pays, croyant faire une opération simple, se retrouvent en fait entraînés dans une logique archaïque qui leur échappe.

On se retrouve dès lors face à de l'indistinct, de l'indifférencié, du confus, du non encore advenu, du comme resté dans les limbes, etc., et la question se pose bien de savoir ce qu'il est possible de faire pour permettre que ce ne soit pas ce seul régime de l'arrière-pays qui fonctionne pour le sujet. Et faute d'éclairer ce fonctionnement psychique, il ne faudra pas nous étonner lorsque surviendront les effets de ce qui en est pourtant une conséquence directe: cette modalité de fonctionnement invite spontanément les suiets à l'addiction dont l'autre face est l'incapacité phobique dans laquelle ils se trouvent de se confronter à l'inadéquation du langage et de la pulsion. Mais plus prosaïquement encore, elle poussera ce suiet néolibéral à s'absenter à lui-même<sup>17</sup>! Parfois jusqu'à ce que catastrophe s'ensuive. Nous ne ferons ici que renvoyer à un ensemble de faits divers récents particulièrement surprenants<sup>18</sup>, comme les violences allant parfois jusqu'à la tuerie collective dans les lycées, ou aux comportements restés sans véritable explication tels que ceux évoqués depuis Hannah Arendt comme relevant de la banalité du mal<sup>19</sup>.

De cette absence à soi-même, nous en avons un exemple paradigmatique décrit par les enseignants dans les classes: les jeunes qui sont là, présents physiquement, mais qui ne sont psychiquement pas là du tout! Mais le plus paradoxal sera encore de nous apercevoir, que dans un tel contexte, notre intervention, notre place dans le transfert, c'est une place que l'enfant – ou l'enfant chez l'adulte – continuera à spontanément récuser car la place tierce ne pourra être vécue autrement que comme ce qui viendrait mettre fin à leur prétendue lune de miel avec l'immédiat.

C'est pour toutes ces raisons que nous devons essayer d'identifier ce fonctionnement psychique à l'œuvre, de voir comment il s'organise et comment nous pouvons intervenir d'une manière qui donne à ceux qui le voudraient, une chance de se remettre en ordre avec ce qu'exige la condition humaine.

Nous pouvons encore, pour terminer cette mise en perspective, poser une dernière question qui s'avère cruciale: celle de savoir si le psychanalyste peut se désintéresser de ce champ, même s'il ne rencontre pas encore celui-ci dans son cabinet. D'abord, il n'est pas tout à fait vrai qu'il n'arrive pas à son cabinet puisque très certainement, il est désigné par ce dont tout le monde convient, à savoir le changement dans la demande.

Ensuite, il est évident – Charles Melman<sup>20</sup> dédiait récemment son exposé à un de ces nouveaux patients dont il disait qu'il le voyait chaque jour précisément pour lui permettre de trouver une orientation – que certains des patients ainsi organisés psychiquement se retrouvent déià au cabinet de l'analyste; mais précisément, s'ils s'v retrouvent, nous soutiendrions volontiers que cela signifie qu'ils ont déjà un pied dans l'Œdipe. Alors que les sujets que des psys de première ligne – et aussi bien sûr des psychanalystes – rencontrent aujourd'hui dans la clinique quotidienne, sont comme enfermés dans ce fonctionnement de l'arrière-pays. La question alors n'est plus tout à fait celle de leur permettre, via le transfert, de retrouver une orientation, mais plutôt de nous demander comment, grâce au transfert éventuellement d'abord réactivé, il serait possible de leur permettre de quitter cet arrière-pays et de ne pas ainsi rester en decà de la frontière d'une vie désirante.

#### Notes

- 1. L'intégralité des interventions de ce colloque a été publiée dans Le Bulletin freudien, n°29, janvier 1997.
- Les Désarrois nouveaux du sujet, prolongements théorico-cliniques au Monde sans limite, érès, 2001.
- 3. C. Melman, L'homme sans gravité, jouir à tout prix, entretiens avec J.-P. Lebrun, Denoël, 2002, Folio, 2005
- 4. La perversion ordinaire, vivre ensemble sans autrui, Denoël, 2007.
- J. Lacan, « Note sur l'enfant » (1969), dans Autres écrits, Le Seuil, 2001.
- 6. P. Aulagnier, La violence de l'interprétation, PUF, 1975, p. 233.
- L. Balestriere, J. Godfrind, J.-P. Lebrun, P. Malengreau, Ce qui est opérant dans la cure, érès, 2008.
- 8. P. Quignard, La nuit sexuelle, Flammarion, 2007.
- J.-P.Lebrun, « Une économie de l'arrière-pays », Che vuoi ?, n° 29, 2008. Une grande partie de cet article a été reprise et remaniée pour constituer cet avant-propos.
- B. Barber, Comment le capitalisme nous infantilise, Fayard, 2007, p. 75.
- 11. Ibid., p. 150.
- J. Lacan, « Discours de clôture des journées sur les psychoses chez l'enfant », « Enfance aliénée II », Recherches, décembre 1968.

Introduction à la nouvelle édition

21

- 13. B. Barber, op. cit., p. 114.
- B. Stiegler, Mécréance et discrédit 3. L'esprit perdu du capitalisme, Galilée. 2006.
- Nous renvoyons à ce sujet à D.R. Dufour, Le divin marché, la révolution culturelle libérale. Denoël. 2007.
- 16. G. Lérès, « Démensonges », Essaim, n° 12, printemps 2004, p. 171.
- 17. Nous renvoyons au livre de M. Terestchenko, *Un si fragile vernis* d'humanité. La découverte-Mauss. 2005.
- J.-P. Lebrun, « Richard Durn ou la tragédie d'un enfant de personne », Psychologie clinique, n° 17, « Qu'est-ce qu'un fait clinique ? ». été 2004.
- 19. H. Arendt, Eichmann à Jérusalem, Gallimard, 1966.
- Dans une intervention faite à Épinal, Qu'est-ce qui fait norme aujourd'hui?, que l'on peut retrouver sur le site de l'Association lacanienne Internationale, www.freud-lacan.com, février 2008.

## Avant-propos

Dans les premiers jours d'avril 1945, à Londres, la galerie de peinture Lefèvre expose des œuvres de Henry Moore, Graham Sutherland et de quelques autres.

À droite de la porte d'entrée, se trouve exposé le tableau d'un peintre alors encore inconnu, Francis Bacon, intitulé *Trois études de personnages au pied d'une crucifixion*.

Ce triptyque, selon le critique John Russell, fit fuir plus d'un visiteur : « Ces images [étaient] tellement angoissantes que l'esprit se bloquait net à leur vue. Leur anatomie était moitié humaine, moitié animale et elles étaient enfermées dans un espace de proportions étranges, au plafond bas, et sans ouverture. Elles pouvaient mordre, creuser et sucer, leurs cous étaient longs comme des anguilles; mais en dehors de cela, leur fonctionnement restait mystérieux. Elles avaient bien des oreilles et des bouches, mais au moins deux étaient aveugles. L'une d'entre elles [...] avait de grandes oreilles aux commissures de la bouche, orifice qu'elle pouvait ouvrir presque à angle droit. Comme la figure du centre, c'était de manière étrange, autant un meuble qu'une créature vivante. La seule jambe visible pouvait aussi bien être un pied de sofa qu'une patte d'animal, et la tache d'herbe sur laquelle elle se dressait ressemblait plus à un lit de clous qu'aux pelouses racées d'Oxford ou

de Cambridge. Les trois figures avaient en commun une voracité sans âme et une gloutonnerie automatique et incontrôlée, une puissance de haine à la fois délirante et indifférenciée. Toutes étaient comme acculées dans un coin, n'attendant que le moment où elles pourraient faire tomber le spectateur à leur niveau.

Ce fut une consternation générale. On ne savait pas comment les nommer, et comment exprimer ce que l'on ressentait à leur sujet. Elles étaient considérées comme des chimères, des monstres sans aucun lien avec les soucis de l'époque, et, comme le produit d'une imagination si excentrique qu'elle ne pouvait avoir aucune influence durable. Ces spectres assistaient à ce que nous attendions tous comme une fête, et la plupart des gens voulaient tout simplement les écarter. Le titre aurait pu y aider, car Bacon ne laissait place à aucune équivoque: on n'assistait pas à la Crucifixion, mais à "une crucifixion" 1. »

Qu'évoquait, à son insu même, ou qu'anticipait ainsi de notre humanité – ou de notre inhumanité – cet artiste, alors encore inconnu, en projetant dans sa toile ce qui pourrait n'apparaître que comme le produit d'une imagination débridée ?

Faut-il rappeler qu'au même moment, la population milanaise défilait devant les corps de Mussolini et de Claretta Petacci, sa compagne, pendus à un crochet de boucher? Que les camps de Bergen-Belsen, Dachau et autres lieux sinistres étaient libérés et que les images insoutenables des abattoirs nazis venaient cogner les rétines de ceux qui ne savaient pas encore que l'horreur innommable avait été rendue possible?

Aujourd'hui, Bacon est exposé au Centre Georges-Pompidou: ses « crucifixions » païennes voisinent avec ses portraits d'homme « désespecé <sup>2</sup> » et, jusqu'à sa mort, le peintre estima qu'auparavant, rien dans son œuvre n'avait de valeur <sup>3</sup>, à tel point qu'il n'accepta jamais de voir exposé de tableau antérieur: tout s'y originait, tout y revenait.

Pierre Legendre, dans son *Crime du caporal Lortie*, se demande si la vérité, dans l'espèce humaine, est affaire de viande, si la vérité de la filiation est du côté du corps; il qualifie l'entreprise nazie d'« avènement d'une conception bouchère de la filiation <sup>4</sup> ».

Et si ces interrogations parallèles – celles de l'histoire, de l'art, du droit et de la psychanalyse – convergeaient ainsi pour questionner ce qui aujourd'hui menace l'humanité de « désespècement », de sortie de l'espèce humaine ?

#### Notes

- 1. J. Russell, Francis Bacon, Paris, Editions du Chêne, p. 10-11.
- D. Anzieu et M. Monjauze, Francis Bacon, ou le portrait de l'homme désespecé, Paris, Archimbaud, 1993.
- 3. Cf. le catalogue de l'exposition Francis Bacon au Centre Georges-Pompidou, Paris, 1996, p. 84.
- 4. P. Legendre, *Le crime du caporal Lortie*, Paris, Fayard, 1989, p. 19.

#### Introduction

Nul ne contestera que notre social est aujourd'hui remanié en profondeur; de plus, son évolution se fait à ce point rapide que nous nous sentons bien souvent impuissants pour repérer les articulations d'où procèdent tous les changements auxquels nous assistons.

Citons pêle-mêle la mondialisation de l'économie, la désaffection du politique, la croissance de l'individualisme, la crise de l'État providence, les débordements de la technologie, l'accroissement de la violence en même temps que l'évitement de la conflictualité, la montée du juridisme...

Nous pourrions ouvrir notre propos en posant une série d'énigmes : qu'est-ce qui relierait la recrudescence des sectes et l'affaire du sang contaminé, par exemple ? Qu'est-ce qui rapprocherait la violence des jeunes et le parti pris de Jean-Pierre Changeux, président du comité d'Éthique français de fonder sur la biologie les fondements de l'éthique ? Ou encore, y aurait-il un lien entre la toxicomanie et la fin du communisme ? Quel rapport pourrait exister entre la commercialisation de la pilule anticonceptionnelle et l'accroissement apparent des problématiques d'inceste, quelles accointances entre l'idéologie du New Age et le monde virtuel de

Introduction 27

l'ordinateur ou les problèmes posés par la possibilité du diagnostic génétique ?

Ainsi formulées, ces devinettes pourraient paraître incongrues et pourtant, entre tous ces faits disparates, nous soutiendrons qu'un fil peut être tiré; le même d'ailleurs qui pourra nous faire appréhender ce qui a rendu possibles les dérapages totalitaires du xx<sup>e</sup> siècle. Du même coup, nous aurons à nous demander si de ce surgissement nous avons vraiment tiré les leçons.

D'une manière quelque peu différente, nous pourrions faire nôtre le constat de Marcel Gauchet, à savoir le processus de désymbolisation qui affecte nos sociétés, et le voir à l'œuvre aussi bien dans l'architecture – « Personne dans le passé ne s'est posé la question : comment construit-on une ville ? On la faisait et en effet, cette ville était un univers symbolique. Nous, nous posons la question, nous construisons ex nihilo une ville et nous n'arrivons pas à faire de cette ville un espace symbolique <sup>1</sup> » – que dans la disparition des rites ou des rôles ; pour rendre sensible ce phénomène, il suffit d'évoquer l'évolution de la famille et ses conséquences sur le destin de la figure paternelle.

La famille a toujours été le creuset de la vie sociale, le lieu où se préparait pour le futur sujet l'accession à la société dont il faisait partie ; au sein de cette famille, qui dès lors n'a jamais été seulement privée, mais toujours déjà étroitement articulée au social, le rôle du père était de représenter l'autorité – identique à celle du sommet dans la pyramide sociale – et d'incarner la figure d'exception dont il transmettait la légitimité dans la continuité temporelle.

Mais dès les xvIII-XIX<sup>e</sup> siècles, et d'une manière qui ne cesse depuis lors de s'intensifier, la famille s'organise comme apparemment dégagée de ce travail d'articulation au social que nous venons d'évoquer, comme se refermant sur elle-même, et ne se structurant qu'autour des acteurs qui la composent. C'est ce qu'un sociologue comme Louis Roussel a bien identifié en parlant de « famille désinstitutionnalisée <sup>2</sup> » : « C'est une famille

28

qui n'est plus réglée comme une institution, mais par un pacte privé. Une famille qui résout ses tensions par négociations internes. Une famille dont la finalité est un bonheur à la fois exigeant et indéfini. Une famille où. entre conjoints, la réciprocité des gratifications sexuelles est une attente essentielle. Une famille égalitaire où la hiérarchie a disparu dans le couple et où elle s'estompe entre les générations. Une famille où la solidarité est à la fois intense et fragile. Pour le dire en un mot, une famille qui entend faire l'économie de tout tiers significatif 3, »

Un monde sans limite

Dans ce mouvement, quoi, dès lors, de plus logique que d'assister au déclin tant de l'autorité que de la légitimité de celui qui avait précisément la charge de soutenir une position de tiers, à savoir le père ?

Nous pouvons bien évidemment nous estimer satisfaits de cette évolution et apprécier que les abus du pouvoir paternel soient ainsi définitivement tenus à distance, en même temps que nous réjouir de ce qu'un plus grand niveau de justice distributive soit atteint, mais nous ne pouvons malheureusement nous contenter de ce constat optimiste, pas plus que nous ne pouvons nous satisfaire purement et simplement des progrès de la science. Nous avons aussi à envisager les effets d'une telle évolution et, par exemple, identifier que si l'une des conséquences de la privatisation de la famille est le déclin de l'identité du père, c'est parallèlement la voie à l'envahissement de la figure maternelle qui est ouverte. Sans entrer maintenant dans les détails de cette évolution, il nous faut en effet constater avec Evelvne Sullerot – que l'on ne peut guère suspecter de machisme - que « la pierre angulaire sur laquelle était édifié le système patriarcal s'étant brisée, la femme est devenue celle qui décide et celle qui met au monde. C'est elle qui choisit l'homme avec qui elle fera son enfant. C'est elle qui choisit la période qu'elle estime la plus favorable à son projet. Elle est devenue, en quelque sorte, à la fois père et mère à l'origine de l'enfant<sup>4</sup> ».

Une telle évolution est génératrice de crise, et nous ne pouvons que refaire nôtres les propos de Jacques Lacan qui dès 1932, lors de sa participation à l'Encyclopédie française, dans un article intitulé « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », avancait: « Nous ne sommes pas de ceux qui s'affligent d'un prétendu relâchement du lien familial [...] Mais un grand nombre d'effets psychologiques nous semble relever d'un déclin social de l'imago paternelle [...] Ouel qu'en soit l'avenir, ce déclin constitue une crise psychologique 5. » Et il ajoutait : « Peut-être est-ce à cette crise qu'il faut rapporter l'apparition de la psychanalvse elle-même » Un demi-siècle plus tard, ce ne sont pas les signes de cette crise qui manquent <sup>6</sup>.

À tous ces constats, à toutes ces questions, les réponses et les interprétations ne manquent pas, mais leur nombre et leur diversité viennent aussi signifier leur faiblesse; toutes les interprétations – économique, anthropologique, sociologique, etc. - tiennent au lieu d'où elles viennent, et comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement? Mais dans le même mouvement, elles se sont spécialisées et ont perdu leur articulation avec l'ensemble du champ social auguel pourtant elles se réfèrent indubitablement : elles émanent toutes d'un de ces champs spécifiques qu'a isolés la prolifération de nos savoirs, et l'appel à l'interdisciplinarité ne fait que masguer le fait qu'elles ne s'articulent plus entre elles. Ne nous faut-il pas dès lors relever que la désinstitutionnalisation constatée dans l'évolution de la famille a son pendant dans la parcellisation des connaissances? Ne peut-on y lire la même absence de colonne vertébrale que celle que nous identifions au sein de la structure familiale dans le déclin de la fonction paternelle ?

Ne serions-nous pas face à la difficulté toute particulière de ne plus pouvoir penser ce qui nous arrive qu'en convoquant des disciplines qui auraient déjà ellesmêmes épousé ce qu'elles tenteraient d'identifier? Et ne serait-ce pas là une des raisons majeures - sinon la raison – de notre embarras à sortir de la surspécialisation

que nous connaissons? Mais alors que dire de plus de toutes ces modifications, d'où le dire, mieux, comment le dire autrement qu'en y étant déjà asservi? Et puis surtout, quel serait le mal responsable de ce dévoiement qui aurait ainsi subtilement verrouillé l'accès à ce que nous puissions l'identifier? Il ne s'agit évidemment pas d'exiger de quiconque d'être en mesure de répondre d'une manière exhaustive à cette question, mais convenons néanmoins qu'il nous faut sortir de cette privatisation de la pensée et de cette parcellisation que nous pressentons au cœur de l'évolution de notre société et qui serait dès lors responsable de ce que nous tentons d'interpréter.

Dans sa Psychologie des foules et analyse du moi, Freud déjà se référait à un ouvrage de Paul Federn, intitulé La société sans père, paru en 1919 <sup>7</sup>. Près de cinquante ans plus tard, Alexandre Mitscherlich annonçait la survenue d'« une société sans pères », et se demandait : « Comment l'humanité se tirera-t-elle d'affaire sans projeter des structures sociales propres à tel ou tel groupe, par exemple sa structure familiale avec une autorité paternelle incontestée, sur les futurs critères d'une organisation mondiale? Comment se présentera alors une société sans pères, une société qui n'est pas contrôlée par un père mythique et par ses représentants terrestres <sup>8</sup>? »

En serions-nous aujourd'hui à avoir réalisé cette configuration ? Vivons-nous dans un monde sans pères ? ou dans un monde sans Père ? Ce n'est pas tout à fait la même chose : d'un côté, nous serions dans un monde sans papas, de l'autre, dans un monde sans référence paternelle, sans place pour un Père. Laissons pour le moment cela dans l'ambiguïté. Nous aurons à l'expliciter dans la suite, mais constatons d'emblée que plus d'un problème contemporain semble relever de cette dynamique, soit de l'érosion – si ce n'est de la disparition – de ce qui fait axe de référence, et que ceci se retrouve aussi bien dans l'évolution de la structure familiale que dans celle des savoirs. Nous sommes dès lors devant la néces-

sité d'élucider ce qui serait à l'origine de cette organisation qui caractérise notre social d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, nous allons à notre tour tenter d'apporter un éclairage à ces questions. Mais qu'est-ce qui nous autorise à prétendre tenir un propos qui échapperait un tant soit peu aux contraintes que nous dénonçons ci-avant? Ce que nous dirons ici, c'est comme psychanalyste que nous l'avancerons, du lieu de notre confrontation quotidienne à la clinique d'une part, fort des enseignements de Freud, de Lacan et de quelques autres d'autre part.

La confrontation à la clinique d'abord, en ce sens que ce qui fait la spécificité du psychanalyste – contrairement à celle du philosophe par exemple – c'est qu'il parle à partir de ses rencontres quotidiennes avec des patients – ceux qu'on appelle, depuis Lacan, des *analysants* – c'est-à-dire à partir d'une confrontation à un réel qu'il reconnaît d'emblée être incapable de maîtriser; son savoir trébuche sans cesse face à la complexité de ce qu'est un sujet, bien sûr, mais aussi face au libre arbitre de ce dernier; c'est ce qui nous a déjà fait dire <sup>9</sup> que le psychanalyste est un thérapeute qui ne dispose pas de son pouvoir thérapeutique, et qu'il se réfère, pas seulement au registre de l'impuissance, mais surtout à celui de l'impossibilité.

Or ce que le psychanalyste entend dans cette confrontation à la clinique individuelle, il l'entend également à l'œuvre dans le social; ce qu'il entend des avatars du sujet est du même tabac que ce qu'il entend des avatars du social.

D'aucuns pourraient évidemment s'étonner que nous passions aussi rapidement d'une clinique individuelle à une articulation avec le social; mais nous pouvons rappeler que dans ses termes à lui, Freud avait déjà précisé que: « L'opposition entre la psychologie individuelle et la psychologie sociale, ou psychologie des foules, qui peut bien nous paraître à première vue très importante, perd beaucoup de son acuité si on l'examine à fond [...]. La recherche psychanalytique

nous a appris que toutes ces tendances sont l'expression des mêmes motions pulsionnelles qui, dans les relations entre les sexes, poussent à l'union sexuelle, et qui, dans d'autres cas, sont certes détournées de ce but sexuel ou empêchées de l'atteindre, mais qui n'en conservent pas moins assez de leur nature originelle pour garder une identité bien reconnaissable 10. »

C'est d'ailleurs Freud lui-même qui a inauguré les recherches psychanalytiques sur le social et ses écrits sur la psychologie collective ou sur le *Malaise dans la civilisation* <sup>11</sup> sont aujourd'hui entrés dans la culture commune.

Ce qui se sait peut-être moins ou qui en tout cas ne semble pas encore avoir dépassé les cercles restreints des psychanalystes, c'est la lecture qu'autorise l'enseignement de Lacan de ce même malaise dans la civilisation. Pour tout dire, peut-être n'est-ce pas tout à fait du même malaise qu'il s'agit, puisque le social dans lequel naviguait Freud était celui de la Première Guerre mondiale et de l'entre-deux-guerres, alors que Lacan se situait face à la société d'après Hiroshima et Auschwitz.

Leurs confrontations aux effets de la civilisation industrielle n'étaient dès lors certainement pas identiques et si le premier pouvait partager sans défiance le mouvement scientiste de son temps, le second ne pouvait méconnaître les ravages produits par la civilisation techno-scientifique.

Mais, bien au-delà de cette conjoncture historique, c'est le remaniement même de la découverte de Freud opéré par Lacan qui va l'amener à se positionner différemment par rapport au malaise dans la civilisation et à concevoir celui-ci comme relevant des effets du discours de la science.

En montrant que le ressort de la découverte freudienne – sa reconnaissance de l'inconscient, du transfert et du primat de la sexualité – tenait en des faits de langage, et que cette capacité langagière était spécifique aux humains que nous sommes, Lacan a, du même coup, permis de saisir en quoi la ruine du savoir

du maître antique par le savoir scientifique impliquait le malaise spécifique à notre société d'aujourd'hui. Car cette dernière s'avère incontournablement transformée par l'aboutissement du discours de la science qui n'a émergé que depuis quatre siècles. Et c'est en articulant la prévalence de la triade Réel-Imaginaire-Symbolique comme constitutive du registre humain que Lacan nous permet d'identifier la loi propre à l'être parlant démontrant du même coup l'impasse de la science, lorsqu'elle prétend être un discours objectif à l'abri de toute dimension de rhétorique.

En se demandant – ainsi qu'il l'écrivait dès 1932 dans l'article cité ci-avant – si l'apparition de la psychanalyse n'avait pas directement à voir avec la crise engendrée par le déclin social de l'imago paternelle, Lacan formulait de facto l'hypothèse que la découverte freudienne était déjà elle-même une réponse aux conséquences du développement du discours de la science. Il ne s'agit bien sûr pas de penser par là que la psychanalyse serait en mesure de répondre exhaustivement aux difficultés du social d'aujourd'hui, néanmoins, si son hypothèse s'avérait fondée, la psychanalyse, comme discipline spécifique, disposerait en son sein de quoi questionner ce qui serait induit par le développement de la civilisation scientifique.

C'est en tout cas dans ce sens-là que Lacan poursuivra son travail: ainsi, il avancera en 1966 que « la psychanalyse est essentiellement ce qui réintroduit dans la considération scientifique le Nom-du-Père <sup>12</sup> » et en 1973 que « la psychanalyse [...] est un discours sans lequel le discours de la science n'est pas tenable par l'être qui y a accédé depuis plus de trois siècles; d'ailleurs le discours de la science a des conséquences irrespirables pour ce qu'on appelle l'humanité. La psychanalyse est le poumon artificiel grâce à quoi on essaye d'assumer ce qu'il faut trouver de jouissance dans le parler pour que l'histoire continue <sup>13</sup> ».

Sans vouloir anticiper ici de la suite, précisons néanmoins que si cette tâche peut être considérée comme celle de la psychanalyse, c'est parce qu'elle se donne la charge de réintroduire la dimension du sujet, non d'un sujet unifié dans l'acte de parole, mais d'un sujet toujours divisé entre son dire et son dit, entre savoir et vérité, entre énoncé et énonciation. Pour la psychanalyse en effet, un dit n'existe pas en dehors d'un dire, l'énoncé renvoie toujours à l'énonciation, alors que pour la science aboutie d'aujourd'hui, ainsi que nous le développerons plus loin, l'énoncé vise précisément à faire disparaître l'énonciation, le dit à effacer le dire, le savoir qui vaut pour tous à éteindre la vérité singulière.

C'est la raison pour laquelle nous soutiendrons, en paraphrasant ce que disait Nietzsche du philosophe, à savoir qu'il était « un médecin de la civilisation », que le psychanalyste peut être considéré comme un médecin de la civilisation scientifique.

Ainsi, c'est fort de ces enseignements d'une part et de la clinique quotidienne d'autre part, que nous tenterons d'appréhender les phénomènes sociaux actuels. Nous soutiendrons que la psychanalyse est à même d'éclairer le « malaise dans la civilisation » d'aujourd'hui en repérant en quoi notre social, marqué par les implicites du discours techno-scientifique secrète une adhésion insue à « un monde sans limite » et autorise ainsi la contrevenance aux lois de la parole qui nous spécifient comme humains.

Ce qui sera mis en lumière, ce seront aussi bien les mécanismes à l'œuvre dans notre société ainsi marquée – désaveu de la fonction paternelle, infiltration par un symbolique virtuel, ébranlement de la responsabilité et désinscription de la référence – que les conséquences pour chacun de la fascination pour la méthode scientifique – élision de l'énonciation, disparition du sens de la limite, perte de la faculté de juger. Et les symptômes qui en résultent.

Nous nous demanderons aussi si ce que d'aucuns appellent « nouvelles pathologies de l'âme » – ce qui recouvre aussi bien les toxicomanies que les états dits

limites ou les mises en jeu du corps – et si les faits de société que nous constatons – tels la multiplication des sectes, la recrudescence de la transgression des interdits de l'inceste et du meurtre ou encore l'exclusion sociale – ne sont pas des actualisations d'un refus d'assumer les conséquences du fait d'être parlant.

La nouveauté de ces pathologies tiendrait dès lors à la possibilité spécifique que procure au sujet un social subverti par les conséquences du développement de la science : « profiter » des implicites promus par le discours techno-scientifique pour y trouver alibi à contrevenir aux lois du langage et aux implications de ce que parler veut dire.

#### Notes

- M. Gauchet, séminaire de Louvain-en-Woluwe, 11 mars 1993, inédit.
- L. Roussel, La famille incertaine, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1989.
- 3. L. Roussel, « La Famille demain », Gruppo 10, p. 19.
- 4. E. Sullerot, Quels pères, quels fils ? Paris, Fayard, 1992, p. 12.
- 5. J. Lacan, Les complexes familiaux dans la formation de l'individu (1938), Paris, Navarin, 1984, p. 72.
- Nous renvoyons à ce propos à l'ouvrage de Françoise Hurstel, La déchirure paternelle, Paris, PUF, 1996, que nous rejoignons à plus d'un égard.
- S. Freud, Essais de Psychanalyse, Petite Bibliothèque, Payot, n° 44, nouvelle traduction 1981, p. 160.
- A. Mitscherlich, Vers la société sans pères, Paris, Gallimard, Tel, p. 49.
- Cf. à ce propos J.P. Lebrun, De la maladie médicale, Louvainla-Neuve, De Boeck, 1993.
- S. Freud, « Psychologie des foules et analyse du moi », dans Essais de Psychanalyse, trad. nouvelle, Paris, Payot, 1981, p. 123.
- 11. S. Freud, Malaise dans la civilisation, Paris, PUF, 1971.
- 12. J. Lacan, « La science et la vérité », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil p. 874.
- J. Lacan, « Déclaration à France-Culture à propos du 28° congrès de psychanalyse », Paris, juillet 1973, dans Le Coq Héron, 1974, n° 45-46, p. 5.

1

# La fonction du père

L'histoire récente de la paternité ne laisse que peu de doutes sur le déclin des pères que nous venons d'évoquer: l'ensemble du système patriarcal a en effet bel et bien vacillé. Nous pouvons en prendre pour preuve ce que nous constatons dans l'évolution du droit dès la fin du XVIIII<sup>e</sup> siècle, à savoir une progressive limitation du pouvoir paternel pour en arriver à sa pure et simple absorption dans le concept d'autorité parentale.

La puissance paternelle du droit monarchique est abolie par la Révolution française: en 1793, Beurler rédige un « Discours et projet de loi sur les rapports qui doivent subsister entre les enfants et les auteurs de leurs jours, en remplacement des droits connus sous le titre usurpé de Puissance Paternelle ». Et Cambacérès énonce dans son discours sur le premier projet de Code civil de la Convention: « Il n'y a plus de puissance paternelle! » Néanmoins, le Code Napoléon restaurera celle-ci mais la maintiendra dans des limites appropriées aux mœurs: le despotisme du père est repoussé en même temps que l'autorité paternelle est conservée 1.

Le processus d'ébranlement de l'autorité paternelle est néanmoins amorcé: toujours en France, est promue en 1874 une loi sur la morbidité infantile selon laquelle un père peut être rendu responsable de la mort La fonction du père 37

de son enfant. La même année, l'autorité publique se donne le droit, dans certaines circonstances jugées abusives, de prendre un père en défaut et de se substituer à l'autorité paternelle en organisant le placement en nourrice. En 1889 prend effet la loi sur la déchéance paternelle dans la mesure où un père peut être reconnu indigne d'encore exercer son autorité. En 1898, est promulguée une loi sur l'éventuel mauvais traitement infligé par un père à son enfant. En 1912, est légalisée la reconnaissance en recherche de paternité, menant de ce fait à l'éventualité d'un désaveu de paternité, et en 1935, la « correction paternelle » est définitivement supprimée.

Si ces quelques moments de l'évolution du droit de la famille témoignent sans ambiguïté de la possibilité de remise en question de l'autorité du père, il est tout aussi remarquable que ceci nous amènera progressivement à ce que l'autorité paternelle se trouve bientôt invalidée, pour aboutir sans fanfare ni regret, en 1970, à son remplacement par le concept d'autorité parentale.

Dans ses études juridiques concernant les réformes du droit de la filiation, Marie-Thérèse Meulders fait valoir « la modification profonde – et probablement entièrement nouvelle dans l'histoire - qui est intervenue » dans cette notion : ainsi, elle montre que, si à la base du lien de filiation se trouve la communauté de sang, « l'examen des règles de filiation et de parenté à travers les sociétés humaines, y compris et peut-être surtout les plus archaïques, révèle uniformément que cette image de la communauté de sang comme support de la parenté est trompeuse [...]. Que si la parenté se fonde le plus souvent sur des réalités biologiques, toute société humaine, en des formes uniformément variées, se donne le pouvoir de reconnaître ou non, de modeler, de configurer ou de défigurer ce donné naturel au point de parfois l'oblitérer complètement ou, au contraire, d'établir une relation de parenté véritable là où elle fait manifestement défaut <sup>2</sup> ». Autrement dit, que ce qui est spécifique au droit de la filiation, c'est qu'il se fonde

non pas tant sur du biologique, que sur du symbolique. Ce rappel lui permet ensuite de montrer le changement notable et récent qui s'est produit sous l'influence des sciences biologiques sous le prétexte qu'elles permettraient de décrypter l'énigme de la paternité. « Les nouvelles dispositions juridiques attestent la volonté de permettre à l'enfant de se rattacher à son *vrai* père, tout en n'autorisant la disparition de la présomption de légitimité initiale que lorsque l'enfant est assuré de recouvrer soit une autre légitimité, soit un lien de filiation paternel nouveau conduisant très vraisemblablement à une légitimation par mariage subséquent <sup>3</sup>. »

38

Aussi, sous les auspices des nouvelles possibilités qu'offrent les découvertes scientifiques, entre autres génétiques, on prône un soi-disant supplément de vérité en promouvant que la paternité soit fondée sur le géniteur; mais, comme l'avance Irène Théry: « Croire que l'on peut refonder la sécurité de la filiation sur le fait biologique est l'une des illusions majeures de notre temps <sup>4</sup>. » Car c'est confondre produire de la chair humaine et instituer de la filiation <sup>5</sup> et, ce faisant, il s'agit bien plutôt d'un retour vers ce dont le droit de la filiation avait permis de se distancier; ce dernier, en effet, attestait que la paternité n'était pas tant affaire d'hérédité que de parole, et que père et géniteur n'avaient nullement à être assimilés.

Une autre caractéristique de l'évolution du droit, elle aussi très bien identifiée par les travaux de Marie-Thérèse Meulders, est l'ensemble des conséquences de l'établissement de la coresponsabilité parentale. Ici deux traits majeurs à retenir : d'abord que cette modification, en mettant fin à la perspective d'inégalité qui organisait les rapports du père et de la mère tout au long de l'histoire des sociétés humaines, a entraîné la disparition du concept d'autorité au profit de celui de responsabilité, laissant ainsi entrevoir que désormais les devoirs des parents l'emportent sur leurs pouvoirs, ces mêmes pouvoirs allant en diminuant face aux droits subjectifs de l'enfant; ensuite, que cette même modi-

fication a un effet que l'on pourrait penser paradoxal, à savoir « qu'il opère un renversement de situation en assurant une prépondérance de fait, sinon de droit, au profit de la mère <sup>6</sup> » et donc au détriment du père.

Ces développements nouveaux du droit avec toutes les incidences qu'ils ont sur notre vie quotidienne attestent ce déclin des pères que nous avons évoqué; mieux même, ils rendent compte de la confusion qui semble reprendre le dessus entre père et géniteur, entre la fonction paternelle et le personnage exerçant cette fonction, entre registre du réel – la génétique – et registre du symbolique – la filiation juridique.

Nous pouvons, en cette matière, facilement repérer qu'une telle évolution n'eût pas été pensable sans les progrès de la science dans la mesure où, ce qui est invoqué, c'est la vérité scientifique certaine du géniteur priée de venir se substituer à la vérité psychique incertaine de la paternité 7. Tout se passe comme si pouvoir se référer à la vérité biologique permettait de faire l'impasse sur la dimension d'incertitude pourtant inscrite depuis bien longtemps dans l'histoire de la paternité mater certissima, pater semper incertus est – et constituait à ce titre une fascinante tentation; mais c'est faire fi de ce que, au sein de la notion de paternité, se trouve logé le cœur même de ce qui fait notre humanité et qu'un sujet ne peut exclure de sa destinée la dimension de l'incertitude sans s'abolir lui-même comme singularité subiective.

« Être père », contrairement à « être géniteur », suppose l'accès à la dimension symbolique, au langage. Davantage encore, penser l'« être père » a directement à voir avec la mise en place de la réalité psychique du sujet.

En effet, ce que la psychanalyse met en lumière, ainsi que l'avance Jacques Lacan, c'est que « la fonction être père n'est absolument pas pensable dans l'expérience humaine sans la catégorie du signifiant. La sommation des faits – copuler avec une femme, qu'elle porte ensuite quelque chose pendant un certain temps